



**Protocole de collaboration
entre
la Commission nationale
des parents francophones
et
la Société Santé en
français**

**Samedi 11 février 2006
Winnipeg, Manitoba**

INTENTION

Le Protocole vise à reconnaître l'engagement des deux partenaires dans la promotion de la santé en français, en particulier durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance.

VALEURS COMMUNES

- les enfants sont notre avenir;
- l'importance de la promotion et de la prévention;
- l'importance d'investir tôt et beaucoup auprès des jeunes enfants;
- des enfants en santé sont le fondement de communautés en santé;
- la santé en français est le droit de tous les Canadiens;

VALEURS COMMUNES

- l'importance de faciliter l'offre et la demande de services;
- l'importance de la formation et de la recherche;
 - l'accès à des services de haute qualité;
- la complémentarité, les regroupements, les mises en commun et les partenariats à l'échelle nationale;
- l'importance de la participation des communautés à la gouvernance des services.

MISE EN ŒUVRE

Les deux partenaires s'engagent à créer des opportunités de collaboration en conformité avec leur mission et valeurs :

- les activités de promotion et de prévention;
- la livraison de services de santé dans le domaine de la petite enfance et de la famille;
- les activités de rapprochement entre les deux organismes et leurs membres;
- les activités de recherche et de développement.